

REMERCIEMENTS

L'équipe qui a guidé le signataire de ce rapport mérite toute notre admiration. Il faut mentionner en premières loges tous ceux et celles qui ont participé si généreusement aux rencontres de consultation à travers le pays et aux ateliers, de même qu'à tous ceux et celles qui ont accepté, soit par courriel, soit par des rencontres personnelles, de partager leur vision de l'intergénérationnel. Leurs suggestions et leurs questions auront contribué grandement à éclairer nos recherches.

Mentions chaleureuses à Mesdames Murielle Gagné-Ouellette et Adèle David, de la Commission nationale des parents francophones et Messieurs Willie Lirette et Jean-Luc Racine, de la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada. Leur engagement à l'endroit de la petite enfance et des personnes aînées constitue le fondement de leur attachement aux valeurs de l'intergénérationnel.

Il faut accorder une mention spéciale à Monsieur Hubert Gauthier, de la Société Santé en français, qui, même de loin, aura assuré une présence inéluctable tout au long de l'exercice.

Un gros merci à Madame Françoise Viau qui a coordonné la logistique des groupes-témoins. Les astronautes de la NASA n'ont pas mieux pour planifier leurs sorties dans l'espace. De plus, merci à Su Hyun Kim et Sébastien Ouellette pour la conceptualisation et la création de la page couverture.

Mention spéciale, également, à Monsieur Jean-Luc Bélanger, de l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick et à Madame Josée Nadeau, de l'Association francophone des parents du Nouveau-Brunswick, de même qu'à Monsieur André Lalonde, consultant en planification stratégique.

Avec ce rapport final sur le projet Initiatives intergénérationnelles en santé, nous franchissons une étape prometteuse dans la mise en place de projets intergénérationnels pour les personnes aînées et les jeunes

enfants vivant en milieu francophone minoritaire canadien. Puissent les recherches, les rencontres et les consultations donner des fruits. Que les personnes qui vivent dans l'isolement, qu'elles soient du troisième âge, du quatrième ou de l'âge de l'enfance, trouvent, dans ces pages, les éléments nécessaires à la création de nouveaux liens entre les générations des communautés francophones minoritaires du Canada.

À la CNPF, à la FAAFC et à SSF, nos souhaits les plus sincères dans un avenir intergénérationnel prometteur avec tous ceux et celles qui aspirent à la santé, au bien-être et au mieux-être.

Benoît Duguay, consultant
Mars 2007

CNPF La Commission nationale
des parents francophones



F A A F C
FÉDÉRATION DES
AÎNÉES ET AÎNÉS
FRANCOPHONES
DU CANADA



TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	2
Introduction.....	6
Rapport 1 – Répertoire d’initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada	8
1. Mise en contexte du principe intergénérationnel.....	8
2. Répertoire des initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada.....	11
Au Canada francophone	11
Au Québec.....	14
En Europe francophone.....	17
À retenir du premier rapport.....	20
Rapport 2 – Rencontres de consultation.....	23
Constats de la consultation	24
Rapport 3 – Le forum intergénérationnel	27
Constats du forum	30
L’Intergénérationnel: une richesse à partager.....	32
Le contexte.....	32
La vision	32
Le Comité national.....	33
Les principes directeurs.....	33
Le mandat.....	33
La stratégie	34
Le Cadre de gestion et de responsabilisation	35
Les résultats stratégiques	35
Les résultats intermédiaires	37
Les résultats immédiats.....	38

INTRODUCTION

Le rapport final du projet Initiatives intergénérationnelles en santé comprend une synthèse de trois rapports soumis à la Commission nationale des parents francophones (CNPF), à la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) et à la Société Santé en français (SSF) depuis le 11 décembre 2006.

Dans l'ordre chronologique, les trois rapports sont :

1. Répertoire d'initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada - Rapport préliminaire (11 décembre 2006)¹;
2. Initiatives intergénérationnelles en santé, Personnes aînées et jeunes enfants en milieu francophone minoritaire : Rapport des rencontres de consultation (12 février 2007) ;
3. L'intergénérationnel. Une synergie entre deux univers : La petite enfance et les personnes aînées en milieu minoritaire francophone (10 mars 2007).

Le rapport final L'intergénérationnel : Une richesse à partager comprend également la stratégie nationale intergénérationnelle en santé et le plan d'action qui éclaireront les étapes à suivre pour la réalisation d'activités intergénérationnelles dans les milieux francophones minoritaires du Canada.

¹ <http://www.aaafc.ca/portail.cfm?f=R&p=documents>

RAPPORT 1 – RÉPERTOIRE D'INITIATIVES INTERGÉNÉRATIONNELLES DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU CANADA

Le Répertoire d'initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada - Rapport préliminaire, présente la mise en contexte de la démarche visant à élaborer une stratégie nationale intergénérationnelle en santé pour les personnes âgées et les jeunes enfants des communautés francophones minoritaires du Canada. Il contient également un répertoire de projets intergénérationnels susceptibles d'inspirer des activités intergénérationnelles dans les communautés francophones minoritaires du Canada.

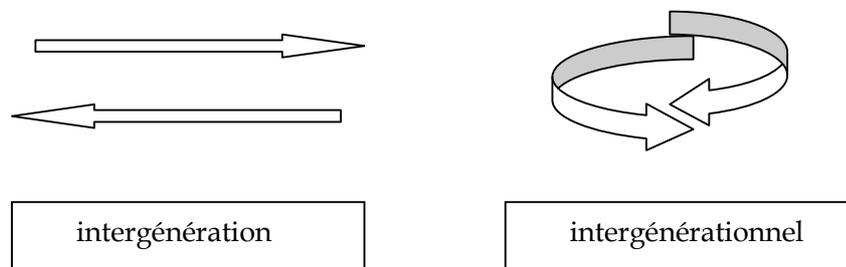
Initialement, le premier rapport devait présenter un répertoire des activités intergénérationnelles déjà en opération dans les communautés francophones minoritaires du Canada. En cherchant à répertorier ces activités, on s'est vite rendu compte que le concept intergénérationnel étant relativement nouveau par rapport au développement communautaire, - il ne remonte qu'aux années 1980 - la plupart des projets intergénérationnels, en dehors du Québec et de l'Ontario anglophone ne sont pas documentés. D'où le besoin de mettre la table par :

1. Une mise en contexte du principe intergénérationnel ;
2. Un répertoire des initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada.

1. MISE EN CONTEXTE DU PRINCIPE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le concept intergénérationnel s'apparente au concept « intergénération ». Dans le concept intergénération, les générations se voient, se courtisent, se fréquentent, mais ne participent pas forcément à des échanges directs. Le concept « intergénérationnel » ajoute la dimension dynamique des relations qui peuvent lier différentes générations entre elles, de façon à apporter bien-être pour les uns et

bienfaits pour les autres ; ce que le concept intergénération n'inclut pas formellement.



Saisir le concept « intergénérationnel », c'est comprendre que toute initiative intergénérationnelle ne peut apporter que du bien-être à ceux et celles qui y participent. C'est en même temps se rappeler que les groupes qui y participent - par exemple, celui des personnes âgées et celui des jeunes enfants - peuvent partager des valeurs qui contribuent à l'actualisation de l'être humain, quel que soit son âge. Se sentir valorisé et aimé, n'est-ce pas là un des secrets de l'épanouissement de l'être humain? Ne sont-ce pas là les ingrédients pour une bonne santé, autant mentale que physique?

Dans cette approche, l'intergénérationnel est une interaction planifiée, voulue de groupes de divers âges, des nourrissons aux personnes âgées, dans diverses situations, à un niveau qui offre une communication rapprochée, l'échange de sentiments et d'idées et des activités de coopération à des tâches valorisées (Peacock and Talley, 1984)².

Les programmes intergénérationnels visent à réduire l'écart entre les générations en :

- Éliminant des stéréotypes négatifs et des préjugés ;
- Conférant un sentiment de valeur et d'importance aux deux groupes d'âge ;

² <http://www.intergenugo.org/index.cfm?fuseaction=Home.IG>

- Comprenant les rôles et les responsabilités le long du continuum de la vie ;
- Créant une nouvelle perspective du passé, du présent et de l'avenir.

Les programmes intergénérationnels offrent des avantages aux participants jeunes et âgés, ainsi qu'à la communauté générale. Les participants jeunes et âgés aux initiatives intergénérationnelles ont fréquemment une meilleure estime de soi, acquièrent des compétences et ont le sentiment d'être utiles au sein de la communauté. L'établissement de liens entre les cultures et les générations encourage une attitude positive et le respect pour des gens d'âges, de convictions et de cultures différents³.

Gilles Dubuc⁴ propose d'examiner « les besoins nouveaux créés par des situations nouvelles et les façons de construire une passerelle entre les aînés, les adultes et les jeunes ». Il fonde son argumentation sur le fait que :

- Les personnes âgées sont des trésors qui s'ignorent ;
- Les adultes ont des défis à relever et ont besoin de soutien ;
- Les jeunes ont soif de connaître et de se connaître. Ils ont donc besoin de personnes expérimentées pour les aider.

L'approche intergénérationnelle va plus loin que la transmission du savoir quand elle touche au domaine de la santé et du capital humain. Dans le rapport d'une recherche qu'il signe pour les Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, en octobre 2006, David Hay écrit :

³ <http://www.onpea.org/fr/events/conference02fr/podniekswongfr.pdf>

⁴ <http://cafe.rapidus.net/gdubucj/causeries/causerie24.htm>

Une société à capital humain – pour le présent et pour l’avenir – sera inefficace si elle n’a pas les fonds nécessaires pour assurer des services publics. Il en résulterait une espérance de vie réduite, davantage de maladies, un niveau d’alphabétisation et de scolarité peu élevé, des services et un soutien insuffisants pour le développement des enfants et des jeunes⁵.

David Hay conclut que la question du capital social constitue un vaste champ de recherche émergeant qu’il faut développer à travers les organismes communautaires.

2. RÉPERTOIRE DES INITIATIVES INTERGÉNÉRATIONNELLES DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES DU CANADA

Le Répertoire d’initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada – Rapport préliminaire présente quatorze projets ou réseaux intergénérationnels existant au Canada, en France et en Belgique. Dans ce rapport final, nous n’en retenons que huit, soit ceux qui se distinguent des autres en termes de programmation et qui pourraient inspirer des initiatives structurantes dans les communautés francophones minoritaires. Deux des projets retenus se trouvent au Canada francophone, six au Québec et trois en Europe francophone.

AU CANADA FRANCOPHONE

Les initiatives intergénérationnelles documentées ne sont pas très nombreuses dans les communautés francophones du pays. De ces communautés, deux projets retiennent l’attention en raison des activités qui les caractérisent et qui pourraient servir de modèles inspirants pour les autres.

1 - ENFANTS-AÎNÉS : LE CŒUR D’UNE COMMUNAUTÉ EN SANTÉ

⁵ Economic Arguments for Action on the Social Determinants of Health. David I. Hay, Oct. 2006, Public Health Agency of Canada.

Enfants-Aînés : Le cœur d'une communauté en Santé est né en 2005-2006, en Saskatchewan. Les responsables du projet le décrivent comme suit⁶ :

Ce projet, administré par le Réseau Santé en français de la Saskatchewan, consistait à créer un point de coordination pour les initiatives en soins de santé primaires pour les populations les plus vulnérables de la communauté fransaskoise, soit les enfants et les aînés, ainsi qu'à organiser certaines interventions pour accroître la capacité de nos organismes d'offrir des services de promotion de la santé à ces clientèles. Le projet a pris fin en mars 2006, mais les partenaires continuent de travailler ensemble. Il y a eu un certain ralentissement depuis la fin du projet. Les partenaires se rencontreront de nouveau au cours des prochains mois pour centrer leurs actions autour de deux objectifs de promotion de la santé, soit la nutrition et l'activité physique.

2 - LES SOURIRES DE NOËL

Le projet Les Sourires de Noël est parrainé par le Club Richelieu International conjointement avec l'organisme Amis sans frontières (Canada). Son coordonnateur, M. Jean-Luc Malherbe, d'Ottawa, décrit ainsi ce projet dans un courriel du 6 décembre 2006 :

Au Canada, nous envoyons chaque année environ 5 à 6 000 cartes de Noël qui sont écrites par des enfants de troisième année du primaire dans le cadre d'un projet réalisé avec les enseignant(e)s. L'Association Amis sans frontières Canada fait imprimer les enveloppes (avec l'adresse-retour) et les cartes (en laissant l'intérieur vierge pour que les enfants puissent les remplir). Nous recueillons une liste de personnes âgées (vivant seules ou dans des foyers) et les bénévoles d'Amis sans frontières Canada rédigent à la main (aucune des adresses n'est gardée sur support informatique) des récipiendaires et distribuent ces

⁶ Courriel reçu en décembre 2006.

enveloppes préadressées ainsi que les cartes aux écoles participantes. Les adresses sont mélangées si bien que les enfants d'Ottawa, par exemple, envoient des cartes à des personnes âgées venant de partout au Canada, principalement au Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

AU QUÉBEC

Le Québec peut compter sur plusieurs organismes intergénérationnels à grande portée qui forment différents réseaux. Le mouvement y prend de plus en plus d'ampleur depuis la fin des années 1980. Retenons, entre autres, L'Amitié n'a pas d'âge, Coup de pouce jeunesse et le Réseau québécois des villes et villages en santé ou encore Santropol Roulant, à Montréal. Ces organismes sont marquants pour le mouvement intergénérationnel québécois en raison de la diversité de leurs activités.

1 - L'AMITIÉ N'A PAS D'ÂGE

L'Amitié n'a pas d'âge a été formé dans le milieu hospitalier de Verdun, en 1987, à la suite d'une consultation où l'isolement était identifié comme un des problèmes prioritaires chez les personnes âgées. Des activités intergénérationnelles se sont développées conjointement avec les associations, les écoles et les organismes du milieu.

Progressivement, le concept s'est répandu dans la grande région montréalaise, puis en région. Si bien, qu'en 1999 et 2000, la vie associative a pris de l'ampleur.

L'augmentation du membership, les dîners-causeries sur des thèmes relatifs à l'intergénérationnel, la consolidation de nos quatre comités (orientation, financement, information et lancement), la parution du bulletin de l'Association en témoignent. Nous avons rejoint 2750 aînés et 4500 jeunes à Montréal et en région⁷.

2 - COUP DE POUCE JEUNESSE

Coup de pouce jeunesse a une double mission sociale dans une perspective d'entraide et de loisirs pour prévenir la délinquance chez les jeunes. Les

⁷ <http://www.amitieage.org/accueil.html>

activités comprennent l'animation dans les centres d'accueil, des sorties avec des aînés, de l'accompagnement scolaire et des jeux avec des personnes handicapées.

Coup de pouce jeunesse se distingue par sa double mission sociale :

- Impliquer les adolescents (12-16 ans) dans un réseau d'entraide où ils prennent part à la société en se rendant utiles et responsables ;
- Offrir aux jeunes qui le désirent un lieu d'échanges avec d'autres adolescents accompagnés d'adultes qui les guident dans l'organisation de leurs loisirs.

Objectifs

- Prévenir la délinquance chez les jeunes ;
- Sensibiliser les jeunes aux problèmes des individus et groupes dans le besoin⁸.

3 - LE RÉSEAU DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ

Le Réseau des villes et villages en santé est un regroupement de municipalités qui se sont données comme mission d'améliorer la qualité de vie de leurs citoyens. Il a été incorporé en 1990.

Le Réseau québécois de Villes et Villages en santé est un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration est composé de huit membres élus comprenant une majorité d'élus municipaux ainsi que de trois membres nommés. Il est doté d'un centre d'information composé de cinq personnes dont le budget est assumé par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec par le biais de son réseau de santé publique. Le centre d'information offre plusieurs services aux municipalités membres, tels le bulletin de liaison, un centre de

⁸ <http://www.familis.org/riopfq/membres/cpj.html>

documentation, une boîte à outils, des conseils attentifs, l'organisation de rencontres sur le terrain, d'un colloque annuel et d'activités de formation pour les responsables de projets, etc⁹.

Les municipalités du Québec sont invitées à joindre le réseau et à initier des activités pour sortir les personnes âgées de l'isolement. Dans cet esprit, à Rollet, par exemple, toute la population a été invitée à une activité communautaire pour rendre hommage aux personnes âgées pour qui le repas était alors gratuit. Ou à Charlesbourg, où on a monté une pièce de théâtre pour sensibiliser les jeunes à la réalité des personnes âgées.

4 - SANTROPOL ROULANT

Santropol roulant a été fondé en 1995 par des jeunes montréalais. L'organisme concentre ses activités autour des repas, en commençant par les moyens de production des produits qui constitueront une partie de ces repas.

Cette année, grâce à vous, le jardin a contribué d'une façon remarquable à la cuisine du Roulant. On a notamment récolté 10 000 tomates-cerises (c'est ma statistique préférée!)! Le jardin a fourni le tiers des besoins quotidiens en légumes pour la cuisine qui prépare 90 repas par jour! À titre de comparaison, le jardin a quadruplé sa productivité par rapport à l'an dernier!

Le programme intergénérationnel permet de concentrer le flot de pensées et d'énergie issues de ses membres de tout âge et de l'orienter vers la réalisation d'activités qui visent à rassembler des personnes d'âge différent. Notre méthode est simple : nous nous réunissons autour d'un repas tout en discutant de ce qui nous enthousiasme et des rêves que nous aimerions réaliser dans notre communauté. Ce programme novateur permet aux

⁹ <http://www.rqvvs.qc.ca/>

jeunes de participer à la vie des personnes âgées par le biais d'un service de popote roulante¹⁰.

EN EUROPE FRANCOPHONE

En Europe, le mouvement intergénérationnel est bien ancré dans la plupart des pays. Pour n'en citer que quelques exemples, mentionnons Accordages et l'École des sages, en France, et la Fondation Roi Beaudoin, en Belgique. Ces organismes inspirent, initient, chapeautent ou coordonnent toutes sortes d'activités susceptibles de développer des relations entre les personnes âgées et les jeunes.

1 - ACCORDAGES

Entre autres activités, Accordages rapporte un rallye pédestre intergénérationnel qui a associé deux générations autour d'un jeu éducatif sur le thème de « La santé vient en mangeant et en bougeant ».

Un parcours pédestre a été tracé au centre-ville pour mener les participants à différents ateliers qui leur font découvrir les règles fondamentales d'une bonne santé.

Exemples : atelier goûts et odeurs (encadré par l'association Slow food), atelier créatif (encadré par des étudiants de l'Institut des travailleurs sociaux) au cours duquel les participants ont transformé les fruits et les légumes en petits personnages, ateliers tisanes (encadré par les pharmaciens de la ville) ou encore atelier relaxation (encadré par le Centre d'intervention en alcoologie et toxicomanie).

Ainsi, le 14 octobre dernier, des halles à la Sécurité Sociale, en passant par la Maison Carrée, 40 élèves et leurs coéquipiers seniors ont suivi, munis d'un questionnaire, la piste des

¹⁰ <http://www.santropolroulant.org/2006/F-home.htm>

aliments mais aussi du patrimoine culturel de leur ville. La journée a été clôturée par une remise des prix¹¹.

¹¹ http://www.accordages-intergeneration.com/_v4/

2 - L'ÉCOLE DES SAGES

L'École des sages organise des ateliers, des rencontres ou des sorties sur différents thèmes de la santé.

Un projet inédit et régional qui s'inscrit dans le programme national Bien vieillir. L'École des Sages s'adresse aux personnes retraitées souhaitant transmettre aux jeunes générations des messages sur la santé.

Un échange original : les enfants et/ou les adolescents recevront des conseils et des idées, non pas d'un « parent » perçu comme un censeur, mais d'un aîné perçu comme un sage avec son expérience et son savoir.

Les séniors et les plus jeunes pourront vivre un moment d'échanges privilégié¹².

3 - FONDATION ROI BEAUDOIN

La Fondation Roi Beaudoin, en Belgique, encourage et soutient des initiatives intergénérationnelles en mettant des fonds à la disposition des parrains des projets. Elle reflète une philosophie qui caractérise on ne peut mieux l'esprit intergénérationnel.

La société évolue: l'espérance de vie augmente, la proportion de jeunes diminue, le nombre de personnes âgées s'accroît, les parcours de vie deviennent plus variés et plus complexes... Dans ce contexte, les relations entre les générations sont moins évidentes qu'auparavant, mais sont d'autant plus importantes pour maintenir la cohésion sociale, la solidarité et l'équilibre de la société.

¹² <http://www.cram-lr.fr/general/telecharge/pdf/Ecole%20des%20sages.pdf>

Par cet appel, la Fondation Roi Baudoin veut soutenir des projets qui encouragent de meilleures relations entre les générations, basées sur la réciprocité, des projets qui contribuent à ce que les générations apprennent à mieux se connaître et à s'apprécier, des projets qui font appel aux potentialités des personnes âgées et qui leur permettent de garder un rôle social qui a le plus de sens possible.

La Fondation soutiendra des projets qui mettent en contact deux ou plusieurs générations. Elle veut appuyer des initiatives naissantes, mais aussi encourager des initiatives existantes, et mettre en avant des exemples qui peuvent en inspirer d'autres¹³.

À RETENIR DU PREMIER RAPPORT

Des éléments importants sont à retenir du premier rapport Répertoire d'initiatives intergénérationnelles dans les communautés francophones du Canada – Rapport préliminaire.

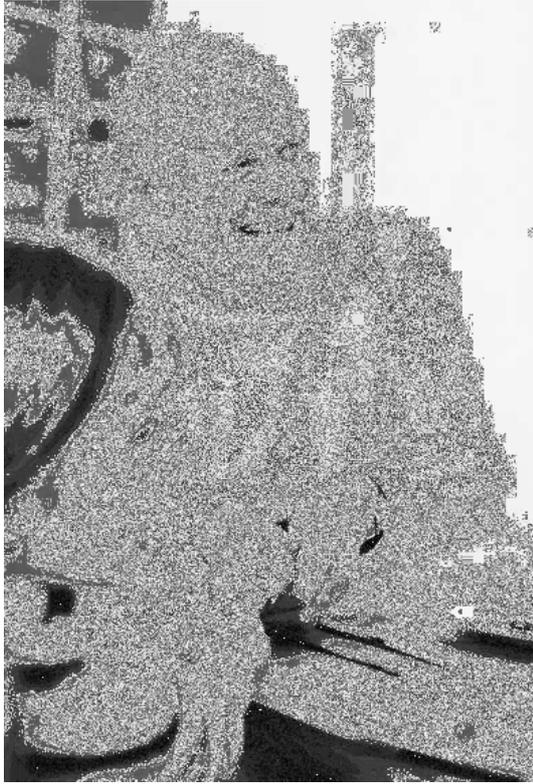
De la mise en contexte, retenons que :

- Le mouvement intergénérationnel présente un attrait indéniable qui ne saurait nous échapper pour la santé physique et mentale des personnes qui y participent.
- Les activités intergénérationnelles visent à réduire l'écart entre les générations en éliminant des stéréotypes négatifs et des préjugés.
- Les activités intergénérationnelles confèrent un sentiment de valeur et d'importance à tous les groupes d'âge.

Du répertoire d'initiatives intergénérationnelles :

¹³ http://www.kbs-frb.be/code/page.cfm?id_page=125&ID=1015

- Les projets cités peuvent inspirer une stratégie nationale et un plan d'action pour toutes les communautés francophones du Canada.
- L'intergénérationnel peut s'implanter à tous les niveaux de la société, soit au niveau national, comme au niveau provincial et local.
- Les activités qui sont associées au mouvement intergénérationnel peuvent intéresser tous les âges. Elles sont encore plus prometteuses lorsqu'on pense aux réseaux que constituent, par exemple, les Foyers pour personnes âgées qui ont à cœur la santé physique et mentale de leurs clients, les municipalités, les services de garderies, les conseils scolaires, etc.
- Le terrain de l'intergénérationnel, en termes de réseaux structurés, est pratiquement vierge dans les communautés francophones minoritaires du Canada, alors qu'il est relativement bien occupé au Québec et par les anglophones en Ontario et en Colombie-Britannique.



RAPPORT 2 – RENCONTRES DE CONSULTATION

Le rapport Initiatives intergénérationnelles en santé ; Personnes âgées et jeunes enfants en milieu francophone minoritaire : Rapport des rencontres de consultation présente un compte rendu de la consultation menée dans cinq communautés du Canada : Dartmouth, Moncton, Ottawa, Saskatoon et Edmonton. Ces rencontres de consultation ont eu lieu entre le 24 janvier et le 3 février 2007.

Comme son nom l'indique, le deuxième rapport Initiatives intergénérationnelles en santé ; Personnes âgées et jeunes enfants en milieu francophone minoritaire. Rapport des rencontres de consultation présente le bilan des rencontres de consultation menées à travers le pays en janvier et en février 2007. Il a été soumis à la Commission nationale des parents francophones (CNPF) à la Fédération des âgées et aînés francophones du Canada (FAAFC) et à Société Santé en français (SSF), le 12 février 2007.

La consultation qui fait l'objet de ce rapport avait été menée dans un esprit de collégialité sur le principe que pour réussir, le mouvement intergénérationnel doit engager les gens qui œuvrent sur le terrain et non pas seulement les représentants des instances supérieures.

S'ajoutant à une série de rencontres individuelles et de courriels échangés avec différents correspondants provenant de partout au pays, cinq rencontres dites « groupes témoins » ont eu lieu dans différentes localités du pays, soit à Dartmouth (22 janvier 2007), à Moncton (23 janvier 2007), à Ottawa (25 janvier 2007), à Saskatoon (29 janvier 2007) et à Edmonton (30 janvier 2007). Au total, quarante-cinq personnes, membres d'organismes qui œuvrent de près ou de loin avec les personnes âgées et les jeunes enfants y ont participé.

L'exercice faisait partie de la démarche menée jusque-là en prévision de l'élaboration d'une stratégie nationale intergénérationnelle en santé pour les personnes âgées et les enfants de 0 à 12 ans. La consultation avait deux buts principaux :

1. Connaître l'idée qu'on pouvait se faire dans les différentes régions relativement à l'intergénérationnel ;
2. Sonder le terrain sur les éléments que devrait comprendre une stratégie nationale sur les initiatives intergénérationnelles en santé.

Un Cahier des participantes et des participants était présenté au début de chaque rencontre. Ce document de six pages soumettait un sommaire du projet intergénérationnel en santé et quatre questions qui constituaient, en quelque sorte, l'ordre du jour de la rencontre :

1. Concept intergénérationnel : que vous suggèrent ces deux mots ?
2. Quels seraient les éléments à inclure dans une stratégie intergénérationnelle nationale?
 - 2.1. Dans le cadre d'un mouvement intergénérationnel pour les personnes âgées avec les jeunes enfants, quels pourraient être les groupes à approcher, au niveau local ? Au niveau provincial ?
3. Si on parlait de la mise en place d'une stratégie intergénérationnelle nationale, quelles seraient vos suggestions pour les modalités de diffusion de l'information au sujet de cette stratégie ?
 - 3.1. Quels seraient les groupes à intégrer au mouvement ?
4. Auriez-vous d'autres idées à suggérer à ce que nous avons retenu aujourd'hui ?

CONSTATS DE LA CONSULTATION

Des idées et des commentaires émis par l'ensemble des participants, il ressort que, pour être gagnante, la stratégie nationale doit :

1. Comprendre un ensemble d'énoncés susceptibles d'inspirer des initiatives locales et régionales ;
2. Relever d'organismes existants ;

3. Distinguer entre « intergénération » et « intergénérationnel » ;
4. Choisir judicieusement sa terminologie - de préférence, un vocabulaire simple et accessible à tous ;
5. Prévoir des sessions d'information dans les régions intéressées à réaliser des initiatives ;
6. Répondre à des besoins spécifiques des communautés en milieu minoritaire francophone, notamment la transmission et la promotion de la langue, de la culture, des valeurs et des traditions ;
7. Tenir compte de l'âge des participants¹⁴ de leurs besoins, de leur situation particulière, par exemple, celle des familles exogames ;
8. Offrir un soutien : personne-ressource et outils de formation ;
9. Assurer un financement adéquat ;
10. Prévoir un plan de communication à l'interne et à l'externe.

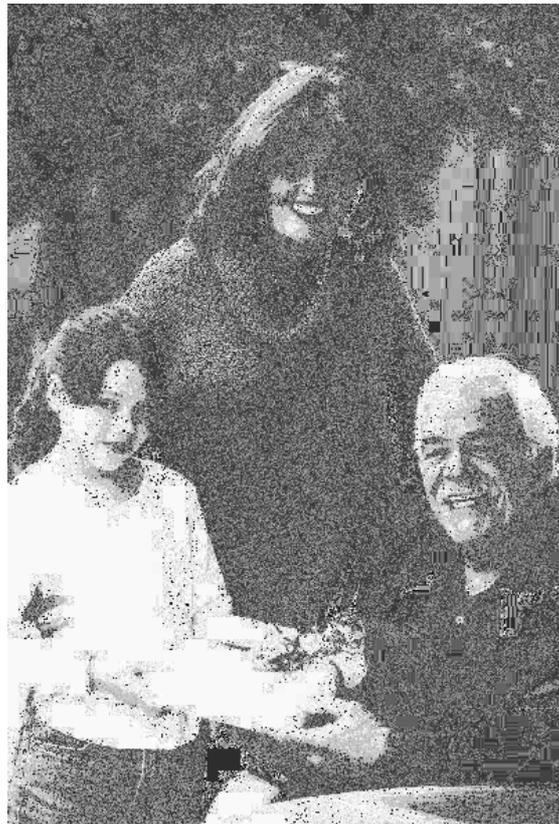
Par conséquent, les parrains¹⁵ de la stratégie doivent :

1. Définir les objectifs d'une stratégie nationale intergénérationnelle en santé ;
2. Planifier un processus de mise en œuvre ou un plan d'action ;
3. Identifier la clientèle cible ;
4. Déterminer les principaux acteurs ;
5. Identifier les sources de financement ;

¹⁴ Le masculin a comme seul but d'alléger le texte.

¹⁵ Dans le présent rapport, la CNPF et la FAAFC sont considérés comme les parrains du projet sur les initiatives intergénérationnelles.

6. Assurer les suivis ;
7. Établir un comité d'action national et un réseau ;
8. Rédiger un plan de communication.



RAPPORT 3 – LE FORUM INTERGÉNÉRATIONNEL

Le document *L'intergénérationnel. Une synergie entre deux univers : La petite enfance et les personnes âgées en milieu minoritaire francophone* présente un compte rendu du Forum intergénérationnel qui a eu lieu à Ottawa, le 23 février 2007.

Le rapport *L'intergénérationnel. Une synergie entre deux univers : La petite enfance et les personnes âgées en milieu minoritaire francophone* constitue le troisième et dernier des trois rapports soumis à la CNPF, à la FAAFC et à la SSF, le 10 mars 2007.

Dans le cadre de son 3^e Rendez-vous Santé en français sous le thème *Faire la différence*, la SSF avait convié les délégués des organismes liés à la petite enfance et aux personnes âgées à un atelier thématique appelé Forum intergénérationnel. Conjointement avec la SSF, la Commission nationale des parents francophones (CNPF) et la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) avaient accepté de planifier le déroulement de cet atelier. Plus de soixante-quinze personnes venant de toutes les régions du Canada y ont participé.

Après avoir revu la synthèse des rencontres de consultation qui avaient eu lieu à travers le pays entre les 22 et 30 janvier 2007¹⁶, le conférencier invité, Monsieur Mohammed Malki, président-directeur-fondateur d'Accordages, France¹⁷, a retracé les grandes étapes de son mouvement en soulignant les mérites de l'intergénérationnel :

¹⁶ Voir les constats de la page précédente du présent document.

¹⁷ http://www.accordages-intergeneration.com/_v4/

L'intergénérationnel offre des bienfaits à tous ceux qui y participent : la chance pour la personne âgée de vivre avec les siens plus longuement, la possibilité pour les jeunes de bénéficier de l'histoire orale et les possibilités pour les personnes âgées de la transmettre.

Regroupés ensuite en neuf sous-groupes selon leur appartenance provinciale, les participants ont pu discuter des possibilités de la mise en place d'une stratégie nationale à partir d'un Cahier des participants commençant par trois mises en situation :

Mise en situation 1 : « Grouille ou rouille intergénérationnel » - Projet qui consiste à amener les petits enfants et les aînés à entreprendre ensemble des activités physiques. Les aînés pourraient ainsi accompagner les enfants dans des randonnées pédestres guidées et adaptées aux besoins des tout petits. Les aînés pourraient également accompagner les enfants à la piscine ou à des terrains de jeux et les initier à certaines activités ou jeux tout en s'impliquant eux-mêmes dans les limites de leurs capacités.

Mise en situation 2 : Dans une région rurale, il existe un centre multiservices où l'on trouve des programmes et services intégrés pour la petite enfance (0 à 6 ans) et la famille. À l'intérieur de ce centre, un programme prénatal est offert par des bénévoles afin d'accompagner les futures mamans durant leur grossesse et après l'accouchement. Des infirmières retraitées ou des grands-mamans offrent leurs services dans des domaines tels que la nutrition, l'allaitement et la préparation à l'accouchement. De plus, un soutien continu est offert à la maman ainsi qu'à la famille immédiate, selon leurs besoins.

Mise en situation 3 : Cuisines communautaires - Dans une communauté francophone, il existe un centre de ressources familiales, un centre communautaire ou un service de garde qui

a accès à des installations pour la préparation d'aliments. Des sessions de cuisine communautaire sont offertes par des personnes âgées de la communauté afin de partager avec les enfants de 3 et 4 ans, les recettes et les traditions culinaires et culturelles. Des sessions sont également offertes, une fois par mois, pour que les jeunes familles et les personnes âgées cuisinent ensemble et se renseignent à propos de la saine alimentation et qu'en plus, ils repartent avec de bons petits plats.

Trois grandes questions et une fenêtre pour des commentaires généraux servaient d'ordre du jour aux groupes de discussion :

1. En vous inspirant des mises en situation précédentes, y a-t-il d'autres initiatives intergénérationnelles qui pourraient être mises sur pied dans votre communauté ?
2. Selon vous, votre communauté serait-elle intéressée à développer des initiatives intergénérationnelles ?
 - 2.1. Si oui, quelles sont les conditions à réunir pour mettre en place des initiatives intergénérationnelles ?
 - 2.2. Si non, pourquoi ?
3. Mandatez-vous la CNPF et la FAAFC, en partenariat avec la SSF, à mettre en place une stratégie nationale intergénérationnelle qui comprendrait les éléments suivants :
 - 3.1. La formation d'un comité national responsable de la mise en œuvre ?
 - 3.2. L'identification des objectifs ? L'élaboration d'une planification stratégique et d'un plan opérationnel ?
 - 3.3. La recherche de financement ?
 - 3.4. L'évaluation du processus ?
4. Commentaires.

Il ressort de l'atelier thématique qu'on souhaite des activités intergénérationnelles appuyées et encadrées par une stratégie nationale. Dans toutes les provinces et les territoires, il y a un intérêt marqué à développer des activités intergénérationnelles. Non seulement y a-t-il une volonté ferme d'entreprendre de telles activités, mais il y a une volonté manifeste de se prendre en charge localement. Certaines provinces recommandent que la clientèle visée dans le cadre des projets intergénérationnels en santé soit élargie et inclut les enfants des écoles secondaires.

Pour assurer la réussite de la stratégie nationale, quelques conditions gagnantes ont été identifiées par les neufs sous-groupes :

1. Toute initiative intergénérationnelle doit relever d'organismes existants et être développée par les communautés ;
2. Il ne faut pas créer de nouvelles structures ;
3. Il est recommandé que les organismes nationaux (la Commission nationale des parents francophones, la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada et la Société santé en français) exercent un leadership et développent l'encadrement nécessaire pour la réussite de la stratégie, tout en favorisant la participation de partenaires ;
4. Les initiatives intergénérationnelles sont considérées comme un moyen privilégié pour la transmission et la promotion de la langue, de la culture, des valeurs et des traditions. Elles sont également vues comme un moyen de mieux-être parce que quand tu te sens inclus et valorisé, les retombées sur la santé sont directes et positives ;

5. Le financement à moyen et à long terme demeure une préoccupation et une des conditions majeures au succès de l'initiative ;
6. Les communautés ont besoin de guides d'information, de sensibilisation, de formation et de démarrage.

En conclusion, les participants et participantes souhaitent vivement que la Commission nationale des parents francophones et la Fédération des aînées/aînés francophones du Canada passent à l'action en faisant du dossier intergénérationnel une priorité.

L'INTERGÉNÉRATIONNEL: UNE RICHESSE À PARTAGER

LE CONTEXTE

Conjointement avec Société santé en français (SSF), la Commission nationale des parents francophones (CNPf) et la Fédération des aînées et aînés francophones du Canada (FAAFC) ont reçu de leurs instances respectives le mandat d'initier un mouvement intergénérationnel afin de faire une différence dans les communautés. Le mandat reçu est sans ambiguïté : passer à l'action pour promouvoir et soutenir des activités intergénérationnelles dans les communautés francophones en milieu minoritaire¹⁸.

Dans l'esprit de ce mandat, les deux organismes parrains ont formé un Comité national dans le but d'élaborer la mission et la planification stratégique qui assureront la pérennité du mouvement intergénérationnel en santé pour les personnes aînées et les enfants vivant en milieu francophone minoritaire du Canada.

LA VISION

L'INTERGÉNÉRATIONNEL : UNE RICHESSE À PARTAGER tient sa force dans la synergie entre deux univers qui l'inspirent et dans la notion de partage que contient le mouvement intergénérationnel. En y participant, les personnes aînées et les enfants partagent leur savoir, leur savoir-être et leur savoir-faire. Ces acteurs de l'intergénérationnel se trouvent aux deux extrémités de la vie. De ce fait, ils peuvent s'enrichir mutuellement. L'esprit d'échange qui en résulte ne peut leur être que valorisant et bénéfique à tous les niveaux du mieux-être, autant sur le plan de la santé mentale que celui de la santé physique.

¹⁸ Extrait du rapport *L'intergénérationnel : une synergie entre deux univers, la petite enfance et les personnes aînées en milieu minoritaire francophone* (Le 10 mars 2007).

La vision intergénérationnelle nationale en santé pour les personnes âgées et les enfants francophones vivant en milieu minoritaire est fondée sur des valeurs de transparence et d'inclusion qui viendront briser l'isolement dans lequel se trouvent parfois les personnes âgées et les enfants.

LE COMITÉ NATIONAL

Les organismes parrains de la stratégie nationale intergénérationnelle en santé pour les personnes âgées et les enfants sont la CNPF et la FAAFC. Dans un premier temps, ces deux organismes proposent une stratégie qui vise à promouvoir et à développer le mouvement intergénérationnel dans les communautés francophones minoritaires du pays. Dans un deuxième temps, les organismes parrains veulent mettre le mouvement en œuvre en aidant les acteurs locaux à développer des activités intergénérationnelles. La stratégie comprend également des moments d'évaluation régulière dans le but d'assurer la pérennité des projets.

LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont :

- Utiliser les réseaux existants à travers le pays ;
- Laisser aux communautés l'initiative du projet intergénérationnel ;
- Reconnaître la diversité des besoins ;
- Fournir des guides d'information ;
- Faciliter le processus de démarrage ;
- Organiser des ateliers de sensibilisation et de formation.

LE MANDAT

Le mandat du Comité national comprend donc trois volets :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie intergénérationnelle nationale en santé pour les personnes âgées et les enfants francophones vivant en milieu minoritaire francophone
- Développer un plan d'action
- Évaluer les résultats de ses actions.

LA STRATÉGIE

La CNPF et la FAAFC forment un partenariat pour sensibiliser, concerter et outiller leurs réseaux et leurs membres respectifs, de même que les partenaires potentiels, pour que se réalisent des projets intergénérationnels concrets, structurants et durables dans les communautés minoritaires francophones et acadiennes du Canada.

Ces projets visent à créer autant chez les personnes âgées que chez les enfants, un mieux-être et un engagement communautaire par l'entremise de plusieurs créneaux dont la santé, certes, mais également par le développement social, la culture, le développement rural et la protection de l'environnement.

Les projets intergénérationnels en milieu minoritaire auront en même temps la particularité de transmettre la langue et la culture françaises et contribueront ainsi à la vitalité des communautés francophones.

LE CADRE DE GESTION ET DE RESPONSABILISATION

À la lumière de la consultation menée à travers le pays auprès de différents intervenants des communautés francophones, le comité national issu de la CNPF et de la FAAFC vise des résultats stratégiques qui pourront faire la différence en plusieurs domaines, entre autres, ceux de la santé, du développement social, de la culture, du développement rural et de la protection de l'environnement. Grâce à son plan d'action élaboré dans un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR), l'impact de ce mouvement sera évalué à chacune des étapes de son développement : pour suivre l'implantation du mouvement dans les différentes communautés francophones en milieu minoritaire et pour apporter les ajustements qui s'imposent.

LES RÉSULTATS STRATÉGIQUES

En 2012, les résultats suivants auront été atteints :

1. Les projets intergénérationnels en voie de réalisation dans chacune des provinces et territoires assureront une interaction et un rapprochement entre les générations.
2. Dans chaque province et territoire, un réseau générera et appuiera les projets intergénérationnels en rapprochant et en mobilisant les organismes membres de la CNPF et de la FAAFC ainsi que leurs partenaires.
3. Les bienfaits de l'intergénérationnel seront reconnus et promus par les organismes membres de la CNPF et de la FAAFC ainsi que leurs partenaires.
4. Le financement stable des projets sera assuré.
5. Un plan d'évaluation assurera la collecte et la diffusion des données probantes sur le bien-être des aînées et des aînés ainsi

que sur la transmission de la langue et de la culture chez les jeunes.

LES RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

En 2010, les résultats suivants auront été atteints :

1. Un réseau composé des organismes membres de la CNPF et de la FAAFC ainsi que des partenariats pertinents auront été créés dans chaque province et territoire.
2. Un plan d'action visant la mise en place de projets intergénérationnels aura été élaboré et adopté dans chaque province et territoire.
3. Les bénévoles auront été mobilisés.
4. Les projets intergénérationnels potentiels auront été identifiés et seront en voie de développement dans chaque province et territoire et les partenariats auront été établis.
5. Les ateliers d'information et de sensibilisation auront eu lieu et les dirigeantes et dirigeants des organismes provinciaux et territoriaux seront sensibles aux bienfaits et aux possibilités de l'intergénérationnel.
6. Une enveloppe budgétaire nationale aura été établie et les mécanismes d'accès auront été précisés et diffusés.
7. Les outils d'évaluation des projets auront été développés, mis à l'essai et diffusés pour assurer une collecte de données efficace et continue.
8. Les membres des réseaux provinciaux et territoriaux auront été formés à l'utilisation des outils de planification et d'évaluation.

LES RÉSULTATS IMMÉDIATS

En 2007-2008, les résultats immédiats suivants auront été atteints :

1. Le rapport final du projet portant sur l'intergénérationnel et la santé aura été complété et remis à Société santé en français.
2. Le rapport final aura été diffusé aux membres de la CNPF et de la FAAFC.
3. Un plan de sensibilisation aura été développé sous forme de ressources d'information et d'ateliers interactifs qui pourront être diffusés et offerts dans les provinces et territoires.
4. Les sources de financement potentielles auront été identifiées et exploitées par la CNPF et la FAAFC.
5. Les demandes de financement auront été faites par la CNPF et la FAAFC.
6. Le plan d'action national aura été adopté par la CNPF et la FAAFC.
7. Les partenaires potentiels auront été identifiés sur le plan national ainsi que dans chaque province et territoire.
8. Un cadre d'évaluation (résultats, indicateurs, sources de données et stratégies de rapport) lié au cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats aura été adopté par le comité national.
9. Des outils de planification et d'appui auront été développés afin de venir en aide aux réseaux provinciaux et territoriaux dans la préparation des demandes de financement.
10. Un plan de communication aura été adopté par le comité national.

CADRE DE RESPONSABILISATION DU COMITÉ NATIONAL SUR L'INTERGÉNÉRATIONNEL

LA VISION

Les personnes âgées et les enfants échangent et s'enrichissent mutuellement sur leur savoir, leur savoir-être et leur savoir-faire. L'esprit d'échange qui en résulte ne peut leur être que valorisant et bénéfique à tous les niveaux du mieux-être, autant sur le plan de la santé mentale que celui de la santé physique.

LA STRATÉGIE

La CNPF et la FAAFC forment un partenariat pour sensibiliser, concerter et outiller leurs réseaux et leurs membres respectifs, de même que les partenaires potentiels, pour que se réalisent des projets intergénérationnels concrets, structurants et durables dans les communautés minoritaires francophones et acadiennes du Canada.

MANDAT DE LA TABLE

1. Élaborer et mettre en œuvre une stratégie intergénérationnelle nationale en santé pour les personnes âgées et les enfants francophones vivant en milieu minoritaire francophone
2. Développer un plan d'action
3. Évaluer les résultats de ses actions.

CLIENTÈLE CIBLE du COMITÉ

Les organismes membres des partenaires

CLIENTÈLE BÉNÉFICIAIRE ULTIME

Les enfants, les parents et les personnes âgées

LES PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs sont :

- Utiliser les réseaux existants à travers le pays ;
- Laisser aux communautés l'initiative du projet intergénérationnel ;
- Reconnaître la diversité des besoins ;
- Fournir des guides d'information ;
- Faciliter le processus de démarrage.
- Organiser des ateliers de sensibilisation et de formation.

RÉSULTATS STRATÉGIQUES – 2007-2012

1. Les projets intergénérationnels en voie de réalisation dans chacune des provinces et territoires assureront une interaction et un rapprochement entre les générations.
2. Dans chaque province et territoire, un réseau générera et appuiera les projets intergénérationnels en rapprochant et en mobilisant les organismes membres de la CNPF et de la FAAFC ainsi que leurs partenaires.
3. Les bienfaits de l'intergénérationnel seront reconnus et promus par les organismes membres de la CNPF et de la FAAFC ainsi que leurs partenaires.
4. Le financement stable des projets sera assuré.
5. Un plan d'évaluation assurera la collecte et la diffusion des données probantes sur le bien-être des aînées et des aînés ainsi que sur la transmission de la langue et de la culture chez les jeunes.